



**DISCOURS DE LA 16IEME RENTRÉE SOLENNELLE
(PRONONCÉ LE 17 JUIN 2022)
PAR MADAME OPHELIE DORMIERES,
DEUXIEME SECRÉTAIRE MÉDAILLE D'ARGENT
PRIX HENRI EBELOT**

« La politesse du désespoir »

L'heure est grave.

Nous y sommes.

Au commencement était le verbe, et pour le servir, à cet instant, ils devraient être deux.

L'heure est grave.

Nous y sommes.

La solennité de l'instant a fait fuir le plus facétieux des deuxièmes secrétaires.

L'heure est grave.

Nous n'y sommes plus,

Car j'y suis presque seule.

Seule, au bord du précipice de ces vertigineuses minutes de liberté,

Seule, sur cette tribune que je ne mérite finalement qu'à moitié.

L'heure est bien trop grave pour que je ne me risque à ce que Louis WEINLING aurait brillamment fait : vous dévoiler des pensées graves avec une imposante légèreté.

Un seul secrétaire vous manque, et la rentrée est dépeuplée,

Face à l'ironie du sort il est un moindre pied de nez,

Alors voici un discours grave, sur la légèreté.

** * **

Monsieur le Bâtonnier,

Monsieur le Vice-bâtonnier,

Mesdames, Messieurs les hauts magistrats,

Mesdames, Messieurs

Mes chers confrères,

Le 17 mai 2022, il y a très exactement un mois, la Cour européenne des droits de l'Homme nous a octroyé le droit d'être légers en affirmant que la plaisanterie d'un avocat lors d'une audience, était conforme à la liberté d'expression et donc nécessaire à une société démocratique.

L'affaire était simple et non moins cocasse.

Un avocat avait eu l'outrecuidance de brocarder la juridiction devant laquelle il plaidait au moyen d'une plaisanterie critique sur la manière de juger l'affaire. Condamné pour outrage au tribunal, l'âpre baveux dont on ne voulait point du discours, en référa à Strasbourg.

Le 17 mai 2022, la Cour européenne des droits de l'homme a considéré que si le ton employé était certes acerbe, voire caustique, le propos, bien que critique, était conforme à la liberté d'expression. L'avocat devait être en mesure de défendre efficacement son client quitte à user d'une vigoureuse impertinence¹.

La morale, s'il en est une, de cet arrêt, c'est que la Justice dans sa grande majesté peut parfois faire preuve d'un excès de gravité.

Charles Baudelaire l'avait écrit :

« *Le Sage ne rit qu'en tremblant. [...] Le Sage tremble d'avoir ri ; le Sage craint le rire, comme il craint les spectacles mondains, la concupiscence. Il s'arrête au bord du rire comme au bord de la tentation* ».²

La Justice, dans son infinie sagesse, ne rit-t-elle qu'en tremblant ?

En revêtant ses robes, en embrassant ce que nous pensons être de sages professions a-t-on désappris à rire ? A-t-on appris à réprover la légèreté, la désinvolture et la malice ? Sommes-nous devenus ces honnêtes gens, ces trop grandes personnes, prisonniers de nos symboles et condamnés à la gravité de notre sacerdoce ? Avons-nous, gens de justice, abandonner cette vaine tendresse qu'est le rire qui, sous la plume de Sully de Prud'homme nous définit pourtant en tant qu'homme ?

¹ CEDH, 17 mai 2022, CASE OF SIMIĆ v. BOSNIA AND HERZEGOVINA, n° 39764/20

² Charles BAUDELAIRE, II, *De l'essence du rire*

*Les bêtes, qui n'ont point de sublimes soucis,
Marchent, dès leur naissance, en fronçant les sourcils,
Et ce rigide pli, jusqu'à la dernière heure,
Signe mystérieux de sagesse y demeure.*

*Les énormes lions qui rôdent à grands pas,
Libres et tout-puissants, ne se dérident pas ;*

Les aigles, fils de l'air et de l'azur, sont graves ;

*Et les hommes, qui vont saignant de mille entraves,
Enchaînés au plaisir, enchaînés au devoir,
Sous la loi de chercher et ne jamais savoir,
De ne rien posséder sans acheter et vendre,
De ne pouvoir se fuir ni ne pouvoir s'entendre,
D'appréhender la mort et de gratter leur champ,
Les hommes [eux] ont un rire imbécile et méchant !*

*Certes [Pourtant] le rire est beau comme la joie est belle,
Quand il est innocent et radieux comme elle !³*

Mesdames et Messieurs les magistrats,

Mes chers confrères,

Dans l'exercice austère de nos métiers, n'avez-vous pas en mémoire un rire innocent ? Un rire qui surgirait au cœur d'une audience comme un rayon de lumière dans la nuit ?

Dans son journal, David Fritz GOEPPINGER, partie civile et narrateur du procès du 13-Novembre, raconte comment ce 14 avril 2022, une salle d'audience, pourtant accablée par la souffrance et dépassée par le poids de l'Histoire, a ri. D'un rire simple et innocent, d'un rire tendre mais à la fois violent. Comment l'insignifiant détail d'un témoignage, a fait retentir « *le*

³ René-François SULLY PRUDHOMME « Le rire », *Les vaines tendresses*

*son d'un rire collégial fendant l'atmosphère*⁴». Comment telle une lueur d'humanité dans les ténèbres de la violence, le rire s'est invité là où l'on ne l'attendait pas.

C'est précisément cela un rire innocent : c'est un rire impromptu, un minuscule instant de lumière, un heureux accident. C'est un moment de contradiction, entre la grandeur et la misère infinie de la condition humaine.

Alors oui, parfois la Justice rit. Spontanément ou nerveusement, elle rit à la dérobée, en cachette, elle rit aux larmes, peut-être pas aux éclats mais elle rit en coin, elle rit tout bas.

Elle rit de nous peut-être ? Comme nous nous rions d'elle. Pour oublier qu'elle est parfois faible, triste et incomplète. Pour nous rappeler en somme qu'elle est humaine : minuscule dans sa grandeur, imparfaite dans sa sagesse.

Honoré Daumier, sous ses traits acérés, se riait des Gens de Justice⁵. Par la caricature il se riait de la fatuité des avocats, de l'indolence des magistrats, de la petitesse du peuple et de l'infinie tristesse des hommes. Il croquait tout entière cette justice, la croquer à pleines dents comme on rit à gorge déployée, ayant ce courage insensé, cette sagesse audacieuse de rire d'une vertu.

Deux siècles ont passé mais cet art du rire habite, je le crois, encore nos palais. Je songe, à Bahareh AKRAMI, à celle qu'au procès du 13-Novembre l'on surnomme tendrement « Babou ». Celle avec qui l'oiseau bleu a désormais chaque jour rendez-vous. Je songe à cette "*experte en gribouillis [qui parle] de choses sérieuses*"⁶, qui d'un trait léger, à la fois impertinent et brillant, châtie chaque instant, chaque détail. Celle qui pastiche les avocats, qui gausse les accusés et qui raille même vertement le président. Je songe à celle qui, au fond, sublime par l'insignifiant, par le léger, l'immensité de ce procès.

⁴ David FRITZ GOEPPINGER, *Procès du 13-Novembre : le journal de bord d'un ex-otage du Bataclan, semaine 25*, Franceinfo, Radio France, [En ligne]. https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/proces-des-attentats-du-13-novembre-2015/proces-du-13-novembre-le-journal-de-bord-d-un-ex-otage-du-bataclan-semaine25_5082241.html Publié le 14/04/2022 20:22

⁵ Honoré DAUMIER, *Les Gens de Justice*

⁶ Mathilde LEMAIRE, *Radio France*, « Procès des attentats du 13-Novembre : les audiences racontées chaque jour en dessins parce que "témoigner, c'est un devoir moral" », [En ligne]. https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/terrorisme/attaques-du-13-novembre-a-paris/proces-des-attentats-du-13-novembre-2015/proces-des-attentats-du-13-novembre-les-audiences-racontees-chaque-jour-en-dessins-parce-que-temoigner-c-est-un-devoir-moral_5191231.html

Alors rions ! Rions comme Daumier, comme Babou, rions de la Justice car elle se rit de nous. N'ayons pas la crainte, de ne pas être pas assez sages car le rire est là en héritage : dans notre culture et même un peu dans nos métiers.

Mesdames et Messieurs les magistrats, vous, qui avez choisi de juger. Vous, qui avez ce devoir de ne le faire qu'avec circonspection. Vous, qui devez craindre à chaque instant de vous montrer intransigeants : le rire, n'est-il pas au fond le plus primitif, le plus spontané des jugements ?

Mes Chers Confrères, Mes Chers Consœurs, nous, qui avons le rire en héritage et la parole en passion. Nous, qui avons pour tradition d'expier les contradictions de notre métier par des revues UJA et autres conférences Berryer : le rire ne participe-t-il pas de notre éternel élan vers la liberté ?

Alors aujourd'hui devant vous, je fais le vœu, non pas que la Justice soit une fête, non pas que le rire, dans le prétoire, soit une quête, mais que devant le rire, nous ayons la sagesse de ne point trembler.

Je fais le vœu que nous osions assumer notre part d'humanité, accepter cette insoutenable et irrépressible légèreté, que nous osions avouer que sous ses robes graves et pesantes, il y a des esprits qui battent et des cœurs qui pensent.

Alors oui je fais le vœu insensé, que partout, en ces lieux austères, peut-être même derrière les tristes portes des prisons, parce que là où il n'y a plus de liberté il y a encore des passions, que partout où se jouent la grande comédie humaine, le rire soit encore là, bien malgré nous. Comme « *le saut du possible dans l'impossible* »⁷, pour combattre certaines pensées et panser certaines douleurs.

Que le rire soit là ! Comme un acte individuel et social, comme un instant de lumière, comme « *le plus court chemin d'un homme à un autre* »⁸, comme un acte insensé, qu'il est beau le rire de la Justice, celui du peuple français.

L'heure est grave, peut-être le sera-t-elle un peu moins, quand j'aurai mis à la fin d'un grand réquisitoire un minuscule point :

⁷ Georges BATAILLE, Ma mère – Posthume

⁸ Georges WOLINSKI

« [...] s'il est vrai que le rire, sacrilège blasphématoire que les bigots de toutes les chapelles taxent de vulgarité et de mauvais goût, s'il est vrai que ce rire-là peut parfois désacraliser la bêtise, exorciser les chagrins véritables et fustiger les angoisses mortelles, alors, oui, on peut rire de tout, on doit rire de tout. De la guerre, de la misère et de la mort. ⁹»

De la Justice même, car sous son bandeau où il fait parfois bien noir, il arrive que la Justice, elle-même, s'adonne discrètement à la politesse du désespoir.

⁹ Pierre DESPROGES, « Réquisitoire contre Jean-Marie Le Pen », 8 septembre 1982, *Les Réquisitoires du Tribunal des Flagrants Délires*